

APPEL A PROJETS 2021 « be circular – be brussels »

Catégorie Transition –



Projet :
(définir le nom ou l'acronyme du projet)

**A COMPLÉTER ET SIGNER ÉLECTRONIQUEMENT
AVANT LE VENDREDI 14 MAI 2021**

Attention : N'oubliez pas de vérifier que vous disposez bien de la dernière version du règlement et du formulaire en vous rendant sur :

www.circulareconomy.brussels



PARTIE I : INFORMATIONS GENERALES

1. Accompagnement obligatoire pour les dossiers liés à des biodéchets

Si votre projet touche à la thématique des biodéchets (compost et autres types de valorisation de biodéchets), un accompagnement de votre projet est obligatoire avant de soumettre votre dossier de candidature. **Contactez le plus tôt possible et avant le 30/04/2021, le « facilitateur biodéchets pour les professionnels »** sur l'email suivant biodechetspro@environnement.brussels.

Tout dossier traitant des biodéchets remis sans consultation préalable du facilitateur ne sera pas considéré comme recevable.

2. Respect des consignes de remplissage

En cas de non-respect des consignes de remplissage de ce formulaire (nombre maximum de lignes, caractères, items, etc.), le dossier remis ne sera pas analysé.

3. Traitement des données à caractère personnel

En conformité avec la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 ([Règlement général sur la protection des données – RGPD](#)), le traitement des données à caractère personnel relatives à la demande de subvention est confié à Bruxelles Economie et Emploi (BEE), Boulevard du Jardin Botanique 20 à 1035 Bruxelles, en tant que responsable du traitement. Ces données sont traitées dans le cadre d'une mission d'intérêt public s'inscrivant dans l'ordonnance du 17 décembre 2019 contenant le Budget général des Dépenses de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année budgétaire 2020.

Les données personnelles requises pour la bonne exécution de cette mission seront traitées par BEE dans le cadre spécifique de la demande de subvention et seront potentiellement utilisées à des fins statistiques. Sans la fourniture des données à caractère personnel demandées, la demande de subvention ne pourra être prise en considération.

Dans le cadre du processus d'analyse des dossiers et de sélection des projets, les personnes suivantes ont accès aux données : BEE, Bruxelles-Environnement, membres du jury externes (sous couvert d'une clause de confidentialité), des responsables de l'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise (Hub.brussels) et des Cabinets du Ministre et de la Secrétaire d'Etat en charge de l'exécution. Les noms des entreprises lauréates et les montants attribués à chaque projet sont publiés [sur le site de BEE](#) ainsi que de Bruxelles Environnement et sur le site de l'appel à projet.

Par ailleurs, toute personne à qui il est demandé de communiquer des données à caractère personnel, pour la bonne exécution de la mission d'intérêt public, peut faire valoir le droit d'opposition, tel que repris à l'article 21 dudit Règlement.

Les personnes dont les données personnelles ont été communiquées peuvent à tout moment avoir accès à celles-ci, en obtenir copie dans un format lisible et couramment utilisé et en obtenir la rectification. Elles peuvent également envoyer une demande d'effacement des données ou de limitation du traitement. BEE analysera cette demande au regard des finalités poursuivies. Elles seront informées de la suppression des données ou de la conservation de celles-ci. La conservation des données sera motivée par les motifs légitimes et impérieux qui devront prévaloir sur les intérêts, droits et libertés des personnes concernées. La durée de conservation des données personnelles est limitée à la durée nécessaire pour le traitement complet du dossier, avec un maximum de 10 années.

Toute demande doit être adressée au Service Economie de BEE à projeteconomie@sprb.brussels.

BEE ne transmet pas de données personnelles à des tiers sauf dans les cas prévus par la loi et, dans ce cas, elles sont transmises conformément à sa [Politique de Confidentialité](#).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter la [Politique de Confidentialité de BEE](#) ou contacter le DPO du Service Public Régional de Bruxelles (SPRB) à l'adresse dpo@sprb.brussels. En cas de plainte, vous pouvez soit contacter le service des plaintes du SPRB à l'adresse plaintes@sprb.brussels, soit contacter l'[Autorité de Protection des Données](#)

4. Aides publiques

Par l'introduction de ce formulaire, le porteur de projet reconnaît que le montant de la subvention demandée ne porte pas le montant des aides de minimis éventuellement déjà accordées, à un montant supérieur à 200.000 € sur une période de trois exercices fiscaux¹.

Veillez fournir une liste complète de toutes les aides publiques que vous avez obtenues ou sollicitées au cours des trois derniers exercices fiscaux, en complétant **la feuille Aides d'Etat de l'annexe BudgetRH**.

5. Annexes à joindre au formulaire

	Nombre
Une copie des statuts	
Le rapport d'activités le plus récent (s'il existe)	
Le tableau BudgetRH, avec tous ses onglets complétés (Budget, RH, Aides d'Etat)	
Les comptes et le bilan les plus récents	
La déclaration sur l'honneur	
Autres :	

PARTIE II : IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

1. Coordonnées du porteur de projet

Raison sociale (personne morale) / Identité (entreprise personne physique)	
Statut juridique si personne morale	

¹ Si le montant de la subvention demandée porte le montant des aides déjà accordées au porteur de projet à un montant supérieur à 200.000 euros sur une période de trois exercices fiscaux, la subvention facultative ne peut pas lui être accordée et il ne peut donc pas répondre à l'appel à projets.

Activités courantes, objet social												
Lien <i>url</i> vers les statuts au Moniteur belge												
N° d'entreprise												
Assujetti TVA ?	<input type="radio"/> Oui					<input type="radio"/> Non						
Date de constitution												
Taille/typologie	<input type="radio"/> Indépendant			<input type="radio"/> TPE			<input type="radio"/> PME			<input type="radio"/> Grande entreprise		
Siège social												
Rue							N°		Bte			
Code postal	Localité						Pays					
Siège d'exploitation (si différent du siège sociale)												
Rue							N°		Bte			
Code postal	Localité						Pays					
Site Web												
Coordonnées bancaires du porteur de projet												
N° Compte (IBAN)										BIC		

2. Coordonnées de la personne habilitée à engager juridiquement le porteur de projet

<input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme	Nom				Prénom		
Fonction							
E-mail					Téléphone		
La correspondance se fera par e-mail , sauf si vous cochez cette case							<input type="radio"/> Courrier postal

3. Coordonnées de la personne de contact (si différent du point précédent)

<input type="radio"/> M <input type="radio"/> Mme	Nom				Prénom		
Fonction							
E-mail					Téléphone		
La correspondance se fera par e-mail , sauf si vous cochez cette case							<input type="radio"/> Courrier postal

4. Entreprise sociale et/ou coopérative

Le porteur de projet est-il une entreprise sociale ou une coopérative souhaitant exploiter les taux de subsidiation préférentiels ?

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Si la réponse est oui, veuillez le démontrer (voir le document Conditions administratives et obligations).

5. Activité de production urbaine

Votre projet relève-t-il d'une activité de production urbaine telle que définie en page 15 du règlement de l'appel à projets ?

Oui Non

Si la réponse est oui, veuillez expliquer en quoi ?

6. Partenaires

La réalisation de votre projet repose-t-elle sur un partenariat avec un ou plusieurs acteurs économiques ?

Oui Non

Si c'est la réponse est oui, décrivez brièvement les modalités et les objectifs du partenariat. Veuillez également préciser si le partenariat est indispensable à la réalisation de votre projet.

NE PAS REMPLIR

Identifiez les partenaires qui demandent un subside pour le projet dans le tableau ci-dessous :

N° du partenaire	A	B	C	D
Raison sociale (personne morale) / Identité (personne physique)				

Statut juridique si personne morale				
N° d'entreprise				
Entreprise sociale et/ou coopérative ? Si la réponse est oui, veuillez le démontrer (voir le document Conditions administratives et obligations)				

Attention : Chaque partenaire qui demande une partie du subside doit compléter l'annexe Partenaires et une déclaration sur l'honneur.

7. Lauréats appels à projets éditions précédentes

Avez-vous déjà reçu un subside dans le cadre d'une édition précédente de l'appel à projets BeCircular ?

Oui
 Non

Si oui, en quelle(s) année(s) et pour quel(s) projet(s) ?

Point d'attention sur la réglementation des aides d'États dites de Minimis (voir le document Conditions administratives et obligations).

Démontrez les premiers résultats positifs dans la mise en œuvre du projet précédemment soutenu.

Indicateurs atteints en termes de :	
EMPLOIS <i>Exemples : nombre d'ETP nouvellement engagés, nombre d'emplois indirects maintenus, créés, etc.</i>	
IMPACT ENVIRONNEMENTAL <i>Exemples : tonnes de déchets valorisés, tonnes de matières récupérées, avec idéalement une distinction par type de matériaux (métal, bois, DEEE, textile, etc.)</i>	
RENTABILITE ECONOMIQUE <i>Exemples : atteinte du break even, nouveaux financeurs, volume de ventes, etc.</i>	

AUTRES (précisez)

Exemples : visibilité du projet, partenariats créés avec des acteurs bruxellois, indicateurs que vous avez vous-même définis dans le rapport chiffré, etc.

Démontrez la pertinence d'un second soutien financier be Circular².

Si la demande concerne une seconde étape d'un projet lauréat des éditions précédentes, veuillez remplir le formulaire de la catégorie « Scale Up ».

8. Test égalité des chances

A compléter uniquement si votre demande de subvention est supérieure à 30.000 EUR.

Dans l'hypothèse où les Cabinets ministériels et/ou le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale valide la présente demande, le subsidie qui vous sera octroyé devra être soumis au test « Egalité des Chances ». Depuis le 1^{er} mars 2019, ce test doit obligatoirement être complété pour tous les projets d'arrêtés visant l'attribution d'une subvention dont le montant dépasse les 30.000 EUR.

Le test « Egalité des chances » est un nouvel outil mis en place par la Région afin de vérifier l'impact des mesures politiques sur différents groupes de la population dont la situation et les besoins spécifiques ne sont parfois pas pris en compte.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter les liens suivants:

<http://equal.brussels/equal.brussels-a-presente-son-test-egalite-des-chances->

<http://test.equal.brussels/>

Afin de nous aider à compléter le test au mieux, veuillez répondre aux questions suivantes de façon la plus claire et synthétique possible. Aidez-vous au besoin de la fiche jointe à ce formulaire, reprenant les définitions de chaque critère.

Avez-vous, dans la construction de votre projet, pris en compte son impact sur un (ou plusieurs) des critères suivants ?

Cochez la case chaque fois que l'impact a été pris en compte.

<input type="checkbox"/>	Le genre
<input type="checkbox"/>	Le handicap
<input type="checkbox"/>	L'origine ethnique et culturelle
<input type="checkbox"/>	L'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre
<input type="checkbox"/>	L'origine et la situation sociale

Pour chaque critère où vous avez coché la case, expliquez :

Comment avez-vous identifié les problématiques ou spécificités auxquelles peuvent être confrontées les personnes sur base de l'un ou plusieurs de ces critères ?

² Le nouveau financement be Circular ne peut débiter avant la clôture du subsidie en cours.

Citez les spécificités et/ou problématiques identifiées pour chaque critère coché.

Expliquez comment vous en avez tenu compte, ou mentionnez les phases (préparation, mise en œuvre évaluation) de votre projet qui prennent en compte les problématiques et les spécificités liées à chaque critère coché.

Comment évaluez-vous l'impact de votre projet sur ce(s) critère(s) ?

Évaluez l'impact de votre projet : positif, neutre, ou négatif.

Mentionnez les sources que vous utilisez pour évaluer l'impact de votre projet : statistiques, recherches, documents de référence, institutions et personnes de référence, etc.

Pour chaque critère où vous n'avez pas coché la case, expliquez :

De quoi avez-vous besoin pour prendre en compte les spécificités ou problématiques liées à ce(s) critère(s) ?

Précisez les difficultés rencontrées pour chaque critère non coché.

Envisagez-vous de prendre en compte ces problématiques dans le futur ?

Par exemple, dans une phase ultérieure de votre projet ; le cas échéant, explicitez de quelle manière.

9. Catégories

Dans quelle catégorie de l'appel à projets souhaitez-vous soumettre votre projet ?

<input type="radio"/> Transition	
Lancement	<input type="radio"/> de 15 à 80.000 €
	<input type="radio"/> de 80 à 200.000 €
Scale Up	<input type="radio"/> de 15 à 80.000 €

de 80 à 200.000 €

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE L'ENTREPRISE

1. Décrivez votre entreprise de manière percutante (Pitch).

Décrivez brièvement votre entreprise (vision et stratégie, activité(s), offre(s) de produits ou services, segments-clients, résultats, nombre de salariés) et le contexte dans lequel elle évolue (tendances du secteur etc.)

(2.000 caractères maximum)

2. Votre entreprise a-t-elle déjà pris des engagements sur le plan environnemental et/ou social ?

Démarche de RSE, Label Entreprise Ecodynamique, Management environnemental, ... (à détailler) –

(1.000 caractères maximum)

3. Comment souhaitez-vous voir évoluer votre entreprise pour qu'elle intègre progressivement les principes de l'économie circulaire ?

(1.000 caractères maximum)

PARTIE IV : PROJET DE TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 1. *Explicitiez les raisons, en lien avec la situation actuelle de votre entreprise, qui vous poussent à vous orienter vers un business modèle en économie circulaire ?***

(1.000 caractères maximum)

- 2. *Décrivez l'ambition de votre démarche d'économie circulaire et les résultats que vous souhaitez atteindre en vous inscrivant dans l'économie circulaire***

(1.500 caractères maximum)

3. *Projet d'économie circulaire envisagé :*

Le jury est conscient que votre projet d'économie circulaire n'est pas encore tout à fait défini mais ces questions sont destinées à mieux cerner la dimension envisagée pour ce projet.

3.1. Origine du projet de transition : Ce projet est-il le fruit d'une réflexion interne au sein de vos équipes ou du management ? Votre projet s'inspire-t-il d'une initiative en économie circulaire déjà existante à Bruxelles, en Belgique, en Europe ?
(1.000 caractères maximum)

3.2. Nature du projet de transition : Est-ce que ce projet consistera à mettre en place des premières bonnes pratiques en économie circulaire ou consistera-t-il à transformer votre modèle économique pour aller vers un business modèle circulaire?
(1.000 caractères maximum)

3.3. Dimension du projet : Ce nouveau projet s'appliquerait-il à tout ou partie de votre modèle économique actuel ? A quel produit / domaine d'activité votre projet va-t-il se rapporter ? Comment le projet va s'intégrer dans l'entreprise ?
(1.000 caractères maximum)

3.4. Chaîne de valeur locale* / Ancrage local : Pour réaliser ce projet, comptez-vous faire appel à des acteurs locaux (fournisseurs, clients, partenaires, etc.) ? Dans quelle filière bruxelloise votre projet pourrait-il s'inscrire ?
(1.000 caractères maximum)

* Les chaînes de valeur locales ont pour objectif de relocaliser des activités à Bruxelles ou à proximité. Une chaîne de valeur locale est composée d'une série d'entreprises qui ont une ou plusieurs activités complémentaires (approvisionnement, production/transformation, conditionnement, distribution, réparation/remanufacturing) et qui agissent dans une dynamique partenariale.

3.5. Innovation : En quoi votre projet pourrait-il être innovant au regard de votre secteur d'activité, de la Région bruxelloise, etc. ?
(500 caractères maximum)

3.6. Réplicabilité : Est-ce que votre projet pourrait avoir un effet démonstratif pour d'autres entreprises ?
(1.000 caractères maximum)

PARTIE V : IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET

1. Quels sont les impacts environnementaux actuels négatifs de votre produit ou service aux différentes étapes de son cycle de vie ? Dans la mesure du possible essayer de les estimer. Décrivez pour chaque étape si et comment vous envisagez de minimiser ces impacts négatifs grâce à votre projet de transition ?

Etape du cycle de vie	Impact environnemental négatif identifié <i>(600 caractères maximum par case)</i>	Actions envisagées pour minimiser l'impact négatif <i>(600 caractères maximum par case)</i>
Extraction des matières premières		
Fabrication/ Production		
Transport et distribution		
Utilisation/ Consommation (durée de vie, énergie consommée, ...)		
Fin de vie ou valorisation		

2. Quelles externalités environnementales positives pourraient découler de votre projet de transition (Bruit, Déchets, Eau, Energie, biodiversité, Mobilité, Sol, lutte contre le changement climatique...).

Dans la mesure du possible essayer de les estimer (tonnes de matières revalorisées, déchets évités, CO2 économisés, km évités, équipement/ressources mutualisés, durée de vie allongée, etc.)

Les « externalités environnementales » sont définies comme « les impacts environnementaux positifs ou négatifs qui découlent de l'activité d'une entreprise sur son environnement extérieur »

(2000 caractères maximum)

3. Quelles externalités environnementales négatives pourraient découler de votre projet de transition (Bruit, Déchets, Eau, Energie, biodiversité, Mobilité, Sol, lutte contre le changement climatique...).

Dans la mesure du possible essayer de les estimer (tonnes de matières consommées, déchets produits, CO2 émis, km parcourus, etc.).

(2000 caractères maximum)

4. Comment envisageriez-vous d'évaluer et contrôler vos impacts durant votre projet ? A qui serait confiée cette mission au sein ou à l'extérieur de votre entreprise ?

(2000 caractères maximum)

PARTIE VI : FAISABILITE TECHNICO-ECONOMIQUE

1. Quels sont les moyens humains que vous comptez affecter à ce projet de transition ?

1.1. Organisation : *Une équipe spécifique sera-t-elle mise en place ? Est-ce que plusieurs collaborateurs de différentes équipes prendront part au projet ? Si oui, lesquels ?*

(1.000 caractères maximum)

--

1.2. Adéquation de l'équipe au projet : Listez les principales compétences nécessaires (5 maximum) pour mettre en œuvre ce projet d'économie circulaire ? Sont-elles déjà présentes dans l'équipe-projet ou envisagez-vous un recrutement / partenariat pour compléter les compétences de l'équipe ?

Dans le cas d'un projet porté en partenariat, complétez ce tableau en tenant compte de l'ensemble des partenaires du projet.

Compétences nécessaires au développement du projet	Compétences présentes dans l'équipe <i>Indiquez le nom de la personne, sa fonction au sein de l'entreprise (ou sa structure en cas de partenariat) le nombre d'années d'expérience et le volume horaire qu'elle pourra consacrer au projet</i>	Recrutement à prévoir ou / partenariat ?
1.	<ul style="list-style-type: none"> - Nom : - Fonction ou structure : - Années d'expériences - Volume horaire disponible : 	
2.		
3.		
4.		
5.		

N'oubliez pas de compléter l'Annexe Budget_RH afin d'explicitier les moyens humains qui seront affectés au projet.

1.3. Sensibilisation : Comment l'ensemble des salariés sera-t-il impliqué dans le projet de transition vers l'économie circulaire (formation, appel au volontariat, etc.)
(1.000 caractères maximum)

--

2. Quel serait le phasage envisagé pour le projet ?

Date de début, grandes étapes, etc.



Etapes / Phases	Réalisations prévues	Calendrier de mise en œuvre

3. Quelles pourraient être les difficultés associées à la réalisation de ce projet de transition ?

3.1. Difficultés internes (formation du personnel, disponibilité des services internes impliqués :
(1.000 caractères maximum)

3.2. Difficultés externes (barrières juridico-administratives, etc.) :
(1.000 caractères maximum)

- 4. Selon vous, en quoi l'accompagnement spécifique offert dans le cadre de l'appel à projet est-il nécessaire à la réalisation de votre projet de transition ?**

(1.000 caractères maximum)

- 5. Selon vous, en quoi le subside financier vous permettra d'atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés pour votre projet d'économie circulaire ?**

(1.000 caractères maximum)

PARTIE VII : VIABILITE FINANCIERE

- 1. En quoi votre entreprise dispose d'une capacité financière suffisante pour se lancer dans ce projet ?**

(1.000 caractères maximum)

- 2. Quels sont les moyens financiers prévisionnels que vous comptez affecter à court terme à ce projet de transition ?**

Budget alloué, investissements prévus, etc. accord de principe du Conseil d'Administration pour affecter ces montants financiers ?

(1.000 caractères maximum)

Dans le cas où vous demandez une subvention, concomitante à l'accompagnement, n'oubliez pas de compléter l'Annexe Budget_RH afin d'explicitier les frais de fonctionnement et d'investissement liés au projet.

PARTIE VIII : POTENTIEL DE CREATION ET DE MAINTIEN D'EMPLOIS DE QUALITE EN REGION BRUXELLOISE

1. Création d'emplois locaux directs

Pensez-vous que ce projet de transition vers l'économie circulaire vous permettra de créer de nouveaux emplois ? Si oui, combien ?
(1.000 caractères maximum)

2. Création d'emplois locaux indirects

Pensez-vous que ce projet de transition vers l'économie circulaire vous permettra de maintenir ou créer des emplois locaux chez vos partenaires, fournisseurs, etc. ? Si oui, pouvez-vous déjà estimer le nombre d'emplois que votre projet permettra de maintenir ou de soutenir dans la chaîne de valeur locale ?
(1.000 caractères maximum)

PARTIE IX : RESUME

Décrivez votre idée de projet de transition ou votre motivation à implémenter un tel projet dans un objectif de storytelling en vue d'une communication ultérieure (sensibilisation, promotion des lauréats be circular).

Exemple sur le site du PREC <http://www.circulareconomy.brussels/category/laureats/>
(1.000 caractères maximum)

NE PAS REMPLIR